

## Le Pays : un rassemblement de communautés de communes cohérent auquel appartient Tarn et Dadou

---



Martin Malvy, Pascal Néel et Jean Tkaczuk (maire de Lisle-sur-Tarn)

Afin de contribuer au mieux à l'amélioration des conditions de vie des habitants, la communauté de communes cultive des relations harmonieuses avec les différents partenaires institutionnels. La venue à Lisle-sur-Tarn le 27 octobre dernier du président de Région Martin Malvy en visite au Pays est l'occasion de présenter les différentes actions entreprises à tous les échelons.

A quelques jours de la signature de la convention territoriale 2008–2013, le président de Région Martin Malvy a tenu à rencontrer les élus du Pays du Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou à Lisle-sur-Tarn pour faire sur le terrain, un bilan des premières réalisations et évoquer les projets à venir.

Comme l'ont rappelé Martin Malvy et Paul Salvador, président du syndicat mixte en charge du Pays, ce dernier n'est pas « un découpage » supplémentaire du territoire. *«C'est au contraire un rassemblement territorial cohérent permettant*

*de concevoir une stratégie et une organisation du territoire afin de fédérer des actions et réalisations autour des communautés de communes et bénéficiant à l'ensemble des habitants.»*

Avec par exemple le schéma de cohérence et d'organisation territoriale (SCoT), le Pays se dote d'un outil commun veillant à l'équilibre de l'urbanisation, la préservation des terres agricoles, inter-

venant dans tous les domaines d'aménagement : gestion de l'espace, habitat, foncier, cadre de vie, organisation des services, équipements économiques, touristiques, sportifs, culturels etc).

Après des échanges fructueux avec les élus, malgré les incertitudes liées aux aides futures de l'Etat, la Région, par la voix de son président Martin Malvy, et le Département par

la voix de son président Thierry Carcenac, se sont engagés à soutenir ce Pays en forte évolution et représentant un atout régional pour les années à venir.

Avant de gagner Albi, halte sous la pluie au Mas de Rest où Pascal Néel, en sa qualité de président de Tarn et Dadou et Charles Pistre, président de la commission développement économique de la communauté de communes ont guidé le Président Malvy qui a confirmé que cette zone rejoint les 15 zones d'intérêt régional déjà créées (sur un total de 30), avec l'objectif d'une commercialisation commune régionale.

Sa superficie de terrain plat, avec accès routier et ferroviaire est assez unique en son genre et représente un atout pour Midi-Pyrénées.

**Le Mas de Rest, première zone d'intérêt régional du Tarn :** zone d'envergure régionale, pour partie dédiée à l'accueil d'entreprises du secteur des énergies renouvelables.

## Le Pays par rapport aux communes et aux intercommunalités



Le Pays Vignoble Gaillacois, Bastides & Val Dadou situé au nord ouest du Tarn rassemble quatre communautés de communes \* et compte 62 000 habitants.

Son rôle est :

- de doter le territoire d'un projet de développement pour les 20 ans à venir : être un pays d'accueil en maîtrisant le développement et l'urbanisation ;
- d'offrir aux habitants les services dont ils ont besoin, favoriser la création d'emplois, protéger et mettre en valeur ce qui fait son identité, c'est-à-dire son patrimoine ;
- de mobiliser et rassembler des moyens et compétences que seules les communes et communautés de communes ne peuvent maîtriser dans

les domaines de l'urbanisme, du tourisme, de la culture... et être aux côtés des porteurs de projets notamment dans la recherche de financement.

Pour ce faire, le Pays dispose :

1. Du SCoT : le Schéma de Cohérence Territoriale, document d'urbanisme et de planification, s'applique à l'ensemble des 64 communes.
2. De deux programmes de développement et financement : la convention territoriale 2008 – 2013 entre l'Etat, la Région Midi-Pyrénées, le département du Tarn et le Pays : s'accorder sur les priorités de développement et soutenir financièrement les projets, le programme européen Leader 2008 – 2013 pour le développement des zones rurales / articulation ville-campagne.

\* Rabastinois, Salvagnacois, Tarn et Dadou, Vère-Grésigne

**Quelques réalisations 2003 / 2007** : aménagements des zones d'activités, nouveau cinéma de Gaillac, construction de médiathèques, soutien à la création des crèches, des complexes sportifs. En tout un programme de travaux de 43 millions d'euros.

[www.pays-bastides-vignoble-gaillacois.fr](http://www.pays-bastides-vignoble-gaillacois.fr)

### La convention territoriale 2008-2013 en quelques mots

Orienter les aides de la Région vers les investissements qui vont nous aider :

- à organiser l'accueil des populations nouvelles,
  - à contribuer au développement économique,
  - à optimiser l'attractivité touristique,
- le tout dans une philosophie de développement durable.

### Le SCoT Gaillacois : une urbanisation cohérente pour le Pays

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou a été validé par les 64 communes membres. C'est un cadre de références qui s'applique désormais à l'ensemble des communes et s'impose au PLU (Plan Local d'Urbanisme), au POS (Plan d'Occupation des Sols) et à la carte communale.

#### Explications

En termes d'urbanisme, on connaissait jusqu'alors plusieurs sigles : PLU, POS, PLH. Un petit nouveau fait de plus en plus parler de lui, le SCoT. Il est né d'une constatation simple : avec la place croissante qu'occupent l'intercommunalité et la mutualisation des équipements, la gestion de l'urbanisation d'une commune ne peut plus se faire de manière isolée. L'objectif du SCoT est simple : fixer les grandes orientations en matière d'urbanisme. L'intérêt est d'organiser, pour les années à venir, l'habitat, les déplacements, les activités économiques (zones d'activités, agriculture...) et l'urbanisation à l'échelle du Pays du Vignoble Gaillacois. Les décisions prises dans ces domaines ont des conséquences à long terme sur l'environnement, le cadre de vie et l'économie. Un exemple concret : l'habitat dispersé génère des coûts (voirie, transport scolaire, enlèvement des déchets) que les collectivités ont de plus en plus de mal à supporter.

Toutes les communes ont donné leur avis. Ce projet est le fruit d'un travail de concertation de trois ans entre élus, professionnels de l'aménagement du territoire et habitants. Il reste maintenant à attendre le résultat de l'enquête publique qui est en cours. Il doit être publié début janvier. A cette période seulement, le SCoT entrera réellement en vigueur.

Les documents sur le SCoT sont téléchargeables sur le site internet du Pays : [pays-bastides-vignoble-gaillacois.fr](http://pays-bastides-vignoble-gaillacois.fr)